AVIS DE MARCHÉ DE TRAVAUX

Travaux de réhabilitation, construction et forage au profit des Forces de Sécurité Intérieure du Mali

Lieux d'exécution – Bamako, Sokoura, Mondoro, Diougani, Mopti, Sevare, Dialloube - Mali

1. Référence de la publication

ESM/AO/19/565

2. Procédure

Ouverte Locale

3. Intitulé du programme

La décision du Conseil numéro CFSP 2019/312 du 21 février 2019, modifiant la Décision du Conseil numéro 2014/219/CFSP du 15 avril 2014, sur l'établissement d'une Mission CSDP au Mali (EUCAP Sahel Mali), autorisant EUCAP Sahel Mali à passer des appels d'offres (article 13)

4. Financement

Budget CFSP, adopté via l'accord de financement réf. CFSP/2019/03/EUCAP Sahel Mali

5. Maître d'ouvrage

EUCAP Sahel Mali, Sébénikoro, Route Nationale 5, Cité Mali Univers, BPE 2953, Bamako, Mali

SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ

6. Description du marché

Le présent marché a pour objet la réalisation de travaux généraux de :

- ✓ Réhabilitation et d'extension des bâtiments (terrassement, structure en béton, électricité, plomberie, menuiserie, peinture, carrelage etc.).
- ✓ Structure métallique (constructions d'abris/hangars, portails, des toitures, château d'eau, d'escaliers, des portes de sécurité).
- ✓ Forages d'eau

au profit de la Police Nationale du Mali, de la Garde Nationale du Mali et de la Gendarmerie Nationale du Mali.

7. Nombre et intitulés des lots

Le présent marché est composé de 7 (sept) lots, comme suit :

<u>Lot 1</u>

- ✓ Travaux de réhabilitation et d'extension du dortoir, douches et latrines pour les éléments féminins Ecole Nationale de la Police Bamako
- ✓ Travaux de réhabilitation du centre de reprographie de l'Ecole Nationale de la Police
 Bamako
- ✓ Travaux de réhabilitation du centre de documentation de l'Ecole Nationale de la Police Ramako

Lot 2

- ✓ Travaux de réhabilitation et d'extension du dortoir, douches et latrines et aménagement d'une salle de garde pour les éléments féminins Etat-Major de la Garde Nationale Bamako
- ✓ Réhabilitation du Centre d'Instruction de la Garde Nationale Etat-Major de la Garde Nationale Bamako

Lot 3

- ✓ Travaux de réhabilitation et d'extension des douches et des latrines pour les éléments masculins et féminins Ecole Nationale de la Gendarmerie/Faladie
- ✓ Travaux de réhabilitation des salles de garde à vue et des sanitaires pour le personnel féminin Brigade Territoriale de Gendarmerie Bamako Coura Bamako
- ✓ Réalisation de sanitaires hommes/femmes et aménagement de la cour intérieure –
 Centre social de la Police Nationale Bamako
- ✓ Travaux de réhabilitation de la salle polyvalente du Groupement Mobile de Sécurité Bamako

Lot 4

- ✓ Travaux de réhabilitation et d'extension d'un bâtiment de la Direction de la Justice Militaire Bamako
- ✓ Travaux de réalisation d'un bâtiment pour la relocalisation de l'Inspection technique de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale Bamako
- ✓ Travaux de réalisation d'un hangar pour atelier auto Camp. N° 2 Gendarmerie Nationale Bamako

Lot 5

✓ Travaux de réalisation des forages avec châteaux d'eau et pompes (alimentés par des panneaux solaire) – Sokoura, Mondoro, Diougani, Mopti, Sevaré, Dialloubé

Lot 6

✓ Travaux de réalisation d'un abri pour embarcations à la Brigade Fluviale de la

Juillet 2019 Page 2 sur 8

Gendarmerie – Bamako

Lot 7

- ✓ Installation des climatiseurs au Tribunal Militaire de Bamako Bamako
- ✓ Installation des climatiseurs au Tribunal Militaire de Mopti Mopti

CONDITIONS DE PARTICIPATION

8. Éligibilité et règles d'origine

Conformément à l'Article 14.2 de la Décision 2014/219/CFSP du Conseil de l'Union européenne, la participation de personnes physiques et morales à la passation de marchés par EUCAP Sahel Mali est ouverte sans restriction.

9. Motifs d'exclusion

Les soumissionnaires doivent présenter une déclaration signée (incluse dans le bordereau de soumission pour un marché de travaux) par laquelle ils attestent qu'ils ne se trouvent dans aucune des situations visées dans la section 2.6.10.1. du Guide pratique des procédures contractuelles applicables à l'action extérieure de l'UE (**PRAG**).

Les soumissionnaires figurant sur les listes des personnes, groupes et entités faisant l'objet de mesures restrictives de l'UE (voir la section 2.4. du PRAG) au moment de la décision d'attribution ne peuvent se voir octroyer le marché.

10. Nombre d'offres

Les soumissionnaires ne peuvent soumettre qu'une offre par lot. Les offres ne portant que sur une partie d'un lot ne seront pas prises en considération. Tout soumissionnaire peut indiquer dans son offre qu'il consentira une remise si son offre est retenue pour plusieurs lots. Les soumissionnaires ne sont pas autorisés à soumettre une variante en plus de l'offre qu'ils soumettent pour les travaux requis dans le dossier d'appel d'offres.

11. Garantie de soumission

Aucune garantie de soumission n'est requise.

12. Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de bonne exécution égale à 5 % du montant du marché à la signature du contrat. Cette garantie doit être fournie avec le contrat contresigné dans un délai maximal de 30 jours à compter de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par le maître d'ouvrage. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le marché sera frappé de nullité et un nouveau contrat pourra être établi et adressé au soumissionnaire ayant présenté la deuxième offre conforme la moins-disante.

13. Réunion d'information et/ou visite du chantier

Une réunion d'information obligatoire sera organisée le 17 octobre 2019 à 09h00 dans le Quartier Général d'EUCAP Sahel Mali.

Juillet 2019 Page 3 sur 8

Des visites des sites obligatoires seront organisées pour les lots 1, 2, 3, 4 et 6, selon le calendrier suivant :

Lot 1 et 2 : le 17 octobre 2019 (à partir de 10h30 pour le lot 1 et à partir de 11h45 pour le lot 2)

Lot 4: le 18 octobre 2019 (à partir de 09h00)

Lot 3 et 6: le 23 octobre 2019 (à partir de 09h00 pour le lot 3 – point de rendez-vous le siège du Groupement Mobile de Sécurité à N'Tomikorobougou et à partir de 11h45 pour le lot 6 - point de rendez-vous le siège de la Brigade Fluviale de Bamako en face de la BCEOA)

Les sociétés souhaitant participer à la réunion d'information et aux visites de site devront confirmer leur présence par mail (achats@eucap-sahel-mali.eu), au moins 2 jours avant de la réunion/visite de site, en indiquant le nom des personnes désignées, qui se muniront d'une pièce d'identité et d'une carte professionnelle (ou tout autre document permettant de vérifier l'appartenance du personnel à ladite société). Il est demandé que les personnels désignés soient présents aux différents lieux de rendez-vous (y compris à la réunion d'information) au moins 20 minutes avant l'heure de rendez-vous afin de faire les vérifications sécuritaires préalables.

Des procès-verbaux seront dressés après la réunion d'information/les visites et ils seront publiés avec toute clarification – sur le site de la mission EUCAP Sahel Mali et sur le site EuropeAid (DG Coopération internationale et développement) - sous la référence mentionnée au point 1 du présent Avis de Marché, au plus tard avant la date limite indiquée au paragraphe 1 – Calendrier des Instructions aux Soumissionnaires. Tous les soumissionnaires recevront, pour attester de leur participation, un certificat de visite de site dont l'original devra être remis dans l'offre technique.

Tous les coûts liés à la participation à la réunion d'information/aux visites de sites sont à la charge des soumissionnaires.

Les visites réalisées à titre individuel par les soumissionnaires potentiels au cours de la période de l'appel d'offres ne peuvent pas être organisées.

14. Validité des offres

Les offres doivent rester valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de soumission des offres. Dans des circonstances exceptionnelles et avant l'expiration de la période de validité, le maître d'ouvrage peut demander aux soumissionnaires de prolonger la validité de leurs offres pour une durée spécifique.

15. Période de mise en œuvre des tâches

Les périodes de mise en œuvre des tâches allant de la date d'émission d'un ordre administratif par le gestionnaire du projet, sont les suivantes :

Pour les lots 1, 2, 3, 4, 5 : 135 jours calendaires (y compris les 15 jours préparatoires)

Pour le lot 6 : 180 jours calendaires (y compris les 15 jours préparatoires)

Pour le lot 7 : 60 jours calendaires (y compris les 15 jours préparatoires)

Juillet 2019 Page 4 sur 8

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

16. Critères de sélection

Afin d'être éligibles à l'attribution du marché, les soumissionnaires doivent fournir la preuve qu'ils répondent aux critères de sélection. Dans le cas d'une offre soumise par un consortium, et sauf disposition contraire, ces critères de sélection seront appliqués au consortium dans son ensemble.

Les critères de sélection sont les suivants:

16. a Capacité économique et financière du candidat

A. Le chiffre d'affaire

- Lot 1 le chiffre d'affaires annuel moyen du soumissionnaire au cours des trois dernières années doit être égal au moins à 200.000.000 FCFA
- Lot 2 le chiffre d'affaires annuel moyen du soumissionnaire au cours des trois dernières années doit être égal au moins à 200.000.000 FCFA
- Lot 3 le chiffre d'affaires annuel moyen du soumissionnaire au cours des trois dernières années doit être égal au moins à 175.000.000 FCFA
- Lot 4 le chiffre d'affaires annuel moyen du soumissionnaire au cours des trois dernières années doit être égal au moins à 300.000.000 FCFA
- Lot 5 le chiffre d'affaires annuel moyen du soumissionnaire au cours des trois dernières années doit être égal au moins à 100.000.000 FCFA
- Lot 6 le chiffre d'affaires annuel moyen du soumissionnaire au cours des trois dernières années doit être égal au moins à 10.000.000 FCFA
- Lot 7 le chiffre d'affaires annuel moyen du soumissionnaire au cours des trois dernières années doit être égal au moins à 7.000.000 FCFA

Si le soumissionnaire remet une offre pour plusieurs lots, son chiffre d'affaire annuel moyen au cours des 3 dernières années doit être au moins égal au cumul des chiffres d'affaires requis pour les lots pour lesquels il remet une offre.

B. Crédit

Pour chacun des lots, le soumissionnaire doit avoir accès à un crédit et à d'autres facilités financières suffisantes pour couvrir les flux de trésorerie, requis pour la durée du marché. Dans tous les cas, le montant du crédit disponible doit dépasser l'équivalent de 20% de la valeur de son offre pour le lot requis.

Si le soumissionnaire présente une offre pour plusieurs lots, le montant du niveau d'accès au crédit doit correspondre à 20% minimum de la valeur **totale** de son offre.

16.b Capacité technique et professionnelle du candidat :

- Tout son personnel d'encadrement doit avoir au moins 5 années d'expérience appropriée et doit avoir les qualifications, attestées, afférentes à des travaux de nature similaire à celle du projet considéré
- Pour chacun des lots, il doit avoir achevé au moins 1 projet de même nature/montant/complexité, comparable aux travaux couverts par l'offre qui ont été exécutés durant la période qui suit : 5 ans à compter de la fin du délai de soumission. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de demander des copies des certificats de réception finale signés par les maîtres d'œuvre/maîtres d'ouvrage pour les projets concernés.

En cas de soumission pour plusieurs lots, un même contrat peut être présenté si son montant est au moins égal au cumul des montants des lots proposés, et qu'il couvre des activités similaires à celles couvertes dans chacun des lots pour lesquels il remet une offre.

17. Critères d'attribution

L'offre économiquement la plus avantageuse est l'offre conforme aux exigences techniques indiquant le prix le moins élevé.

SOUMISSION DES OFFRES

18. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres est disponible aussi sur le site de la mission EUCAP Sahel Mali que sur le site EuropeAid (DG Coopération internationale et développement) sous la référence mentionnée au point 1 du présent Avis de Marché. Il peut également être consulté dans les locaux du maître d'ouvrage, à l'adresse mentionnée au point 5 ci-dessus. Les offres doivent être présentées au moyen du bordereau type de soumission inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont le format et les instructions doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit soit à l'adresse électronique achats@eucap-sahel-mali.eu, soit à l'adresse mentionnée au point 5 ci-dessus (avec mention de la référence de la publication indiquée au point 1) au moins 21 jours avant la date limite de soumission des offres figurant au point 19. Le maître d'ouvrage doit répondre aux questions de tous les soumissionnaires au moins 11 jours avant la date limite de soumission des offres. D'éventuels éclaircissements ou changements mineurs au dossier d'appel d'offres seront publiés au plus tard 11 jours avant la date limite de soumission des offres sur le site internet de la DG Coopération internationale et développement, à l'adresse suivante: https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome, ainsi que sur le site de la mission.

19. Date limite de soumission des offres

L'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait qu'il existe deux systèmes différents pour l'envoi des offres; celles-ci peuvent être : 1) soit envoyées par la poste ou par un service de messagerie privé, 2) soit remises en main propre.

Dans le premier cas, l'offre doit être envoyée avant la date limite de soumission, le cachet de la

Juillet 2019 Page 6 sur 8

poste ou le récépissé de dépôt faisant foi¹, alors que dans le second cas, c'est l'accusé de réception délivré au moment de la réception de la candidature/offre qui fait foi.

La date limite de soumission des offres est le 10 décembre 2019 à 17h00, heure de Bamako.

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi entre 08h30 et 12h00 et entre 14h00 et 17h00.

Les offres reçues par le maître d'ouvrage après la date limite ne seront pas prises en considération.

Le maître d'ouvrage peut, pour des raisons d'efficience administrative, rejeter toute offre soumise à temps au service postal mais reçue, pour toute raison échappant au contrôle du maître d'ouvrage, après la date effective d'approbation du rapport d'évaluation, si le fait d'accepter des offres soumises à temps mais arrivées tardivement risque de retarder exagérément la procédure d'évaluation ou de remettre en cause des décisions déjà prises et communiquées.

Modalités de soumission des offres

Les offres doivent être rédigées en français, soumises, sous enveloppe scellée, exclusivement au maître d'ouvrage et être:

• SOIT envoyées par courrier postal ou par service de messagerie, auquel cas le cachet de la poste ou la date du récépissé de dépôt font foi;

EUCAP Sahel Mali Sébénikoro, Route Nationale 5, Cité Mali Univers, BPE 2953, Bamako, Mali.

• SOIT remises en main propre par le participant en personne ou par un agent directement dans les locaux du maître d'ouvrage contre remise d'un accusé de réception signé et daté, auquel cas l'accusé de réception fait foi.

L'intitulé du marché et la référence de la publication (voir point 1 ci-dessus) doivent être mentionnés sur l'enveloppe contenant l'offre et dans toute correspondance ultérieure avec le maître d'ouvrage.

Les offres soumises par d'autres moyens ne seront pas prises en considération.

En soumettant une offre, les soumissionnaires acceptent d'être informés des résultats de la procédure par voie électronique. Cette notification est réputée avoir été reçue à la date à laquelle le maître d'ouvrage l'a envoyée à l'adresse électronique indiquée dans l'offre.

20. Séance d'ouverture des offres

La séance d'ouverture des offres aura lieu le 18 décembre 2019 à 09h30, dans les locaux de la mission EUCAP Sahel Mali, à Bamako, Sébénikoro, Route Nationale 5, Cité Mali Univers, BPE 2953, Mali.

Au cas où, à la date de la séance d'ouverture, certaines offres n'ont pas été remises au pouvoir adjudicateur, mais que leurs représentants peuvent prouver qu'elles ont été envoyées dans les

.

¹ Il est conseillé de recourir à l'envoi recommandé, au cas où le cachet de la poste ne serait pas lisible.

délais, le pouvoir adjudicateur leur permettra de participer à la première séance d'ouverture et informera tous les représentants des soumissionnaires qu'une deuxième séance d'ouverture sera organisée.

21. Langue de la procédure

Le français sera utilisé dans toute communication écrite relative au présent appel d'offres et au présent marché.

22. Répétition de travaux similaires

N/A.

23. Base juridique²

La décision du Conseil numéro CFSP 2019/312 du 21 février 2019, modifiant la Décision du Conseil numéro 2014/219/CFSP du 15 avril 2014, sur l'établissement d'une Mission CSDP au Mali (EUCAP Sahel Mali), autorisant EUCAP Sahel Mali à passer des appels d'offres (article 13).

² Indiquez toute particularité (par exemple géographique, thématique ou à court/ long terme) susceptible d'avoir un impact sur les règles de participation.